

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 12-433-1932 Personnel colonial (rappels d'ancienneté).

n° 12-433-1932

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

7 décembre 1932

Numéro JO

n° 433 du 31/12/1932

Date du numéro

31 décembre 1932

TEXTE INTÉGRAL

Par arrêté du Ministre des colonies en date du 7 décembre 1932, les rappels d'ancienneté pour services militaires indiqués ci-après sont conservés dans leur emploi actuel aux fonctionnaires du cadre des administrateurs des colonies dont les noms suivent et qui ont été promus, au point de vue exclusif de l'ancienneté pour compter du 1^o » octobre 1932.